

PV de la réunion « Droit à un Toit » (DAT) du 27/7/2018

Présents : Mathieu De Backer (SMES-B), Laurent d'Ursel (DoucheFLUX), Paul Herman (FDSS), Doum Memde (Consigne Article 23), Clémentine Moyart (Croix-Rouge), Alice Pénet (Coopcity), Catherine Szollosy (Les Samaritains et DoucheFLUX), Nicolas Schkoda (RestoJet) et Isabelle Verreckt (Medikuregem et DoucheFLUX)

Excusés : Céline De Courrière (Samusocial) et Daan Vinck (HOBO)

- 1) Rappel des actions passées de DAT
- 2) But et types d'action possible pour DAT
- 3) Prochaine action de DAT : le 17 septembre : mobilisation générale !
- 4) Action soutenue par DAT le 17 octobre : « Pour continuer de rendre visible l'invisible »
- 5) To do list
- 6) Prochaine réunion de DAT : le 24 août à 14h30

1) Rappel des actions passées de DAT

30.6.2017 : lancement d'un appel à signer l' « Appel du 30 juin » dans la foulée du Think Tank du 28 juin
18.9.2017 : manifestation lors de la rentrée parlementaire
17.10.2017 : le match de foot de l'absurde à la Bourse
18.11.2017 : opération photo pour booster l'appel à signatures (un flop)
18.4.2018 : action devant le parlement bruxellois contre le Dossier Social Partagé
25.5.2018 : action devant le parlement bruxellois pour exprimer nos réserves par rapport à l'ordonnance

2) But et types d'action possible pour DAT

En tant que bras militant du secteur de lutte contre le sans-abrisme à Bruxelles, DAT peut s'engager dans 6 types d'action :

1. en lien avec l'actualité du moment (les suites du vote de l'ordonnance, par ex.)
2. en lien avec le calendrier (la rentrée parlementaire, le 17 octobre, le début du futur ex-plan hiver, le dénombrement, les élections...)
3. en soutien à une prise de position institutionnelle du secteur, ou d'une écrasante majorité de celui-ci
4. en soutien à une action menée par une association du secteur
5. en soutien à une action menée en dehors du secteur mais ayant un lien (in)direct clair avec la lutte contre le sans-abrisme
6. en vue de mettre à l'agenda une problématique / thématique (la mollesse de la politique du logement, le clivage migrants / SDF, exemption au droit « seulement une fois dans sa vie » à une prime à l'installation, la frilosité des politiques de prévention du sans-abrisme, par ex.)

Concernant l'ordonnance :

- Pour le timing des délibérations inter-cabinets sur les futurs arrêtés d'application, se renseigner pour auprès de Christine Vanhessen (AMA), Yahyâ H. Samii (La Strada), Brigitte Houtman (Talita) ou Betty Nicaise (FDSS).
- Le dossier social partagé (DSP) reste un point très chaud.
- Quid des structures (existantes, nouvelles, futures et/ou innovantes) qui, n'entrant pas dans le cadre de l'ordonnance, seraient aussitôt illégales et donc condamnables ?
- Envisager un recours (long, coûteux et peut-être vain) contre certains points de l'ordonnance ?

Autres points soulevés :

- Des exemptions au droit « seulement une fois dans sa vie » à une prime à l'installation ne devraient-elles pas être envisagées ? Où trouver la liste des droits valables « seulement une fois dans sa vie » ?
- Fin (enfin !) du plan hiver, mais qu'en sera-t-il des « gestions de crise » ?
- Rappel : en plus de notre secteur, DAT vise les secteurs connexes (prévention et logement) ainsi que la société civile, mais on en est loin.

- On pourrait, à l'occasion, inviter aux réunions mensuelle de DAT des personnes / associations aux actions militantes inviter inspirantes et dynamisantes.

3) Prochaine action de DAT : le 17 septembre : mobilisation générale !

Titre (provisoire) : « *Vous cherchez des électeurs ? Rendez-vous à l'Impasse de la chasse aux pauvres !* »

Concept : les associations et sympathisants de DAT approchent un maximum de mal-logés (SDF, squatteurs, résidents de maisons d'accueil, personnes hébergées chez une connaissance, victimes de marchands de sommeil) et leur proposent de se présenter – avec leurs vrais prénom, nom, nationalité et photo – aux prochaines élections communales du 14 octobre en tant que candidat... à un logement (voir modèle ci-dessous ou en ligne¹).

Il est décidé de ne pas tricher : les candidats à un logement sont réellement mal-logés et ont un droit de vote (fût-il théorique) aux élections communales (citoyen UE ou résidents en Belgique depuis 5 ans).

Les affiches constituent autant de tracs qui seront distribués aux bourgmestres, principaux candidats et chefs de partis bruxellois.

L'événement : le lundi 17 septembre – jour de la rentrée parlementaire et en écho à la manifestation de DAT du 18 octobre 2017, sur le mode « On est toujours là, on ne lâche rien ! » – un rassemblement à l'entrée Fonsny du tunnel-piétonnier Fonsny-Vétérinaires fermé en juin, avec inauguration solennelle de 17 nouveaux logements sociaux (en carton).

Communication : il y aura en tout cas une conférence de presse et des contacts dans la presse devraient nous obtenir des pleines pages avec toutes les affiches formant une grande et percutante mosaïque. Autres idées : un clip Youtube selon le même concept (message : vote = logement), deux secondes de « spechtalk » pouvant apparaître juste avant le journal de BX1 pendant la période électorale.

Concrètement : merci d'envoyer avant le 10 septembre à DAT (droitauntoitrechtpeendak@gmail.com) un maximum d'affiches de candidats mal-logés. Si vous avez des problèmes pour mettre l'affiche en page, envoyer à DAT les prénom, nom, nationalité, photo (haute définition) et commune de référence du candidat mal-logé.

4) Action soutenue par DAT le 17 octobre : « Pour continuer de rendre visible l'invisible »

A l'initiative du FORUM, ATD Quart Monde, Netwerk tegen Armoede et FDSS et à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre la pauvreté du 17 octobre, 19 « Maisons communes » seront érigées dans Bruxelles, autant d'étapes d'un circuit-promenade circulaire. En amont de l'événement, les différents programmes communaux électoraux bruxellois auront été épiluchés et, le cas échéant, les mesures « pauvrophobes » seront listées et dénoncées. Tous les détails bientôt sur le site (www.1710.be) de l'événement.

5) To do list

- Mettre le site à jour. L'outil militant que doit être DAT ne ressort pas assez.
- Vérifier que les signataires hors associations sont bien dans la mailing list de DAT

SAVE THE DATES : autres réunions mensuelles de DAT (toujours le vendredi à 14h30 au CPAS de Saint-Gilles) : 24/8, 28/09, 26/10, 23/11, 28/12.

¹ FR : <http://droitauntoit-rechtpeendak.brussels/wp-content/uploads/2018/08/Affiche-election-FR.pdf> et NL : <http://droitauntoit-rechtpeendak.brussels/wp-content/uploads/2018/08/Affiche-election-NL.pdf>